

REGLES 2019 : AUTORISATIONS DE JOUER EN CATEGORIES SUPERIEURES

	CATEGORIES POUR LESQUELLES L'AUTORISATION DE JOUER EN CATEGORIES SUPERIEURES EST AUTOMATIQUE	CATEGORIES POUR LESQUELLES L'AUTORISATION DE JOUER EN CATEGORIES SUPERIEURES NECESSITE UNE AUTORISATION PREALABLE	CRITERES SPECIFIQUES LIGUE DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR POUR SOLLICITER UNE AUTORISATION DE JOUER EN CATEGORIES SUPERIEURES SUR DEMANDE	DEMARCHE
Cat. 7 ans (2012)	<i>A titre exceptionnel, le CTRC peut autoriser un 2012 (7 ans) à jouer en compétition officielle Orange</i>			Remplir un formulaire en ligne avec envoi d'un : - CMNCPTC de moins de 6 mois - Avoir eu des résultats significatifs sur les plateaux Rouge/Orange Réponse donnée sous 15 jours après réception de la demande
Cat. 8 ans (2011) Cat. 9 ans (2010) Cat. 10 ans (2009)	<p style="text-align: center;">Le niveau Orange et le niveau Vert sont attribués par l'enseignant. A partir du niveau Vert, les enfants jouent avec le classement FFT et sont concernés par le classement mensuel.</p> <p style="text-align: center;">➤ Les enfants de 8 ans, 9 ans peuvent jouer dans quatre types de compétition homologués : U10 Orange U10 Vert, U12 Vert U12 Jaune (classement minimum FFT 30/3)</p> <p style="text-align: center;">➤ Les enfants de 10 ans peuvent jouer dans sept types de compétition homologués : U10 Orange U10 Vert, U12 Vert, U14 Vert et avec l'accord du CTRC en U16 Vert (Cf : DEMARCHE des catégories 11 ans et 12 ans) U12 Jaune (classement minimum FFT 30/3), U14 Jaune (classement minimum FFT 30/3)</p>			
Cat. 11 ans (2008)	U12, U14 (Compétition Vert & Jaune)	U16, U18, Seniors (Compétition Vert & Jaune)	Filles et garçons (classement minimum FFT 30/3)	Remplir un formulaire en ligne avec envoi d'un : - CMNCPTC de moins de 6 mois - Palmarès Réponse donnée sous 15 jours après réception de la demande
Cat. 12 ans (2007)	U14, U16 (Compétition Vert & Jaune)	U18, Seniors (Compétition Vert & Jaune)		
Cat. 13/14 ans (2006-2005)	U16, U18, Seniors* (Compétition Vert & Jaune)			

*Pour les enfants des catégories 13/14 ans, pour jouer en catégorie seniors, il faudra présenter au juge-arbitre un CMNCPTC (Certificat Médical de Non-Contre-indication à la Pratique du Tennis en Compétition) de moins de 6 mois. C'est le seul cas, où un certificat médical doit être présenté au juge-arbitre.

Pour accéder au formulaire informatique et réaliser une demande d'autorisation de jouer en catégories supérieures, cliquez sur le lien ([lien](#)).

Pour jouer en compétition officielle, les enfants devront avoir la mention « Compétition Autorisée » sur leur licence.